

RAPPORT D'UNE PARTICIPATION A L'ATELIER DE RECHERCHE-ACTION  
DANS LE CADRE DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE RECHERCHE-FORMATION  
EN EDUCATION PERMANENTE

Jean Désy  
Christiane Gagnon

Edition: Groupe de Recherche et d'Intervention Régionales  
Document de travail no. 3.  
Avril 1983

## TABLES DES MATIERES

I.	Le cadre de l'atelier recherche-action en éducation permanente.....	1
II.	Nos préoccupations de chercheurs quant aux pratiques de recherche-action..	3
	A) Le contenu.....	3
	B) Les thèmes privilégiés.....	8
	1) La définition de la recherche-action.....	8
	2) Relations chercheurs-acteurs.....	9
	3) Le savoir scientifique / le savoir populaire.....	12
III.	Choix de textes présentés par des participants de l'atelier recherche- action.....	15
	1) Point de vue sur la recherche-action, Marcel P. D'ambroise.....	16
	2) Problèmes de méthode et d'analyse des nouveaux mouvements sociaux, Gilles Simard.....	21
	3) Recherche-action et formation des adultes. Repères typologiques, Pierre De Saint-Georges..	25
Annexe I	.....	33

## I. LE CADRE DE L'ATELIER RECHERCHE-ACTION EN EDUCATION PERMANENTE

Thème: Les déterminants des recherches qui associent la pensée théorique et l'intervention sociale.

Cet atelier s'inscrivait à l'intérieur d'un Symposium international sur la recherche-formation en éducation permanente, qui s'est déroulé du 3 au 6 avril dernier à l'Université de Montréal. L'objectif global du Symposium était d'offrir à des acteurs/chercheurs une occasion de réflexion systématique et collective sur leurs pratiques de recherche/action pour qu'elles soient formatrices. Ce Symposium fut suivi d'un colloque, sur crise et éducation ... permanentes, lieu d'échange des expériences et des pratiques éducatives nouvelles de divers milieux et pays. Le tout ayant comme objectif spécifique d'explorer la formation d'une association ou d'un réseau de recherche-formation (PRIFREP).

Préalablement au déroulement de l'atelier sur la recherche-action, quatre objets prioritaires avaient été soumis aux participants:

1. Conditions de mise en place et de réalisation (relations chercheurs-acteurs, double rattachement organisationnel).
2. Visée et fondements épistémologiques (articulation entre savoir d'expérience et savoir scientifique).
3. Modalité d'évaluation et critères d'appréciation pertinents.
4. Planification des activités et ré-investissement des résultats de la recherche.

Quelque dix-huit participants, venus des milieux universitaires belge, français et québécois ont tenté ensemble d'éclaircir ce type de recherche.

## II. NOS PREOCCUPATIONS DE CHERCHEURS QUANT AUX PRATIQUES DE RECHERCHE-ACTION

A maints égards, les questions amenées par les divers participants rejoignaient les nôtres (Voir p.3, le contenu). Toutefois des membres du GRIR (J. Désy, C. Gagnon, M. Tremblay) souhaitaient davantage explorer la dimension des conditions de mise en place et plus précisément, l'aspect du cadre éthique, à savoir:

- Les conditions de l'intégration des deux intervenants (acteurs, auteurs) aux multiples étapes de la recherche.
- Les buts et les objectifs de la recherche-action proposée (transparence).
- Les moyens prévus.
- La prise en charge graduelle par les groupes: identification des critères, faiblesses, moyens et limites du groupe par rapport à cette prise en charge.
- L'évaluation de la capacité des chercheurs à assumer sur une période donnée, les besoins créés chez les groupes ou individus.
- Le ré-investissement de la recherche dans et hors du groupe à la fin du processus.
- "L'assurance" que cette démarche de recherche-action incite et provoque l'émergence d'un changement.

La recherche-action en relation avec son cadre éthique n'a pas été directement débattue, lors de la première partie de l'atelier. Cependant à travers les échanges, les textes soumis, et le travail en petit groupe (2<sup>e</sup> journée), les intervenants ont abordé sous une forme ou une autre cette préoccupation.

## II. A) LE CONTENU

Le tour de table des attentes et préoccupations des participants a permis de dégager une cinquantaine de questions relativement précises qu'on a pu regrouper en sept grands thèmes :

1. Buts, effets, valeurs et légitimité de la recherche-action.
2. Génération du type de savoir, ou les relations entre savoir scientifique traditionnel, savoir issu de la recherche-action et sens commun.
3. Relations chercheurs-acteurs: rôle et fonctions respectifs, cadre éthique.
4. Méthodologie, évaluation, planification de la recherche-action, réinvestissement.
5. Problèmes institutionnels, financement.
6. Formation, perfectionnement.
7. Définition de la recherche-action.

L'approfondissement systématique de chacun de ces thèmes est vite apparu prématuré au groupe, qui a d'abord préféré concrétiser les différentes pratiques de recherche-action, telles que vécues par les participants. Nous relaterons donc succinctement quelques-unes des recherches qui ont davantage

retenu notre intérêt, les regroupant, selon une classification personnelle fort empirique, en trois types:

- La recherche-action en milieu de travail
- L'intervention sociologique
- La recherche-formation.

. La recherche-action en milieu de travail

Chercheurs impliqués: Serge Simoneau, biologiste, coordonnateur du volet santé au travail au sein du protocole UQAM-CSN-FTQ, pour le service à la collectivité de l'UQAM.

Raymond Hétu, audiollogue, Université de Montréal.

L'implication de ces deux chercheurs s'est surtout matérialisée dans des usines, auprès de travailleurs(euses) souffrant de malaises, traumatismes et maladies liés à leurs conditions de travail: surdit , varices, verrues, stress, d r glements de cycles menstruels. On a donc fait appel   leurs services afin de bien cerner les causes r elles de leurs probl mes, de leur expliquer clairement les r sultats et de les aider   trouver des solutions, notamment pour b n ficier des indemnités auxquelles ils ont droit.

Les outils utilis s: analyses, questionnaires, revus et corrig s   la suite de rencontres avec les travailleurs, s ances d'information et de formation, rapports de recherche largement diffus s,  crits dans une langue simple. L'outil-cl : le savoir "exp rienciel" des travailleurs.

Le cadre éthique: dans ces cas, la problématique est moins aiguë que dans le cas de groupes isolés, non structurés et approchés par les chercheurs. En effet, la structure syndicale préalable garantit en quelque sorte la conformité des résultats aux attentes du groupe, et non pas celles du chercheur. C'est par ailleurs le groupe qui va vers le chercheur, et non l'inverse.

Le ré-investissement: La démarche de recherche-action développe chez les travailleurs une nouvelle confiance en eux, notamment pour faire face aux patrons, médecins patronaux, inspecteurs divers, avec leurs normes, jargon et discours mystifiants. Ils développent une compréhension plus grande des problèmes vécus par le biais de l'approche scientifique, une meilleure vision des stratégies de changement et d'action. Par contre, on a constaté une ré-appropriation faible des outils méthodologiques par les travailleurs, pour d'autres luttes; elle est possible, mais se traduit surtout par une articulation ultérieure plus rigoureuse des demandes auprès des directions d'usines. Idéalement, toutefois, le groupe devrait pouvoir se passer du chercheur, au bout du processus.

Les besoins: Dans certains cas, les chercheurs identifient des problèmes fondamentaux de santé, mais à faible visualisation par les intéressés. Par exemple, il existe des déformations congénitales des enfants de la 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> génération dues à de faibles radiations de poussières de radium. Mais le vécu immédiat n'étant pas affecté, la mobilisation s'avère faible.

Le résultat essentiel: Le résultat essentiel: On fait état d'une mise en doute du pouvoir médical dominant, ainsi que d'une appropriation d'un savoir par les travailleurs. Il en résulterait un gain de confiance chez les travailleurs.

. L'intervention sociologique

Chercheurs impliqués: Gilles Simard, étudiant de maîtrise en sociologie, en lien avec le front commun des usagers du transport en commun de Montréal et également avec le Sommet populaire II.

Claude Lévis, étudiant de maîtrise en sociologie, en lien avec le CIAC (Comité d'Intervention et d'Action Communautaire) regroupant les expropriés de Mirabel, Ste-Scholastique.

Dans ces deux cas, on peut aussi parler de pratiques émancipatoires en milieu populaire, préoccupation de recherche partagée par Gabriel Gagnon, de l'Université de Montréal et de l'I.Q.R.C. Cette notion et ce type de recherche ont été privilégiés en réaction aux modèles mimétistes et répétitifs de recherche.

On lira avec profit, en annexe, le questionnement de Gilles Simard sur "les problèmes de méthode et d'analyse des nouveaux mouvements sociaux". Son témoignage au Symposium a largement fait état des glissements fréquents et imperceptibles que le groupe impose au chercheur dans ses fonctions: on l'enrôle comme militant de l'organisme, pour mille et une tâches. Cette distanciation est difficile, mais nécessaire (voir plus loin: Relations chercheurs-acteurs).

D'autre part, on souligne la très grande difficulté de partir d'hypothèses rigides sur le terrain, celles-ci s'élaborant et se transformant avec le groupe. Ceci constitue une embûche supplémentaire dans les demandes de subventions.

Enfin, la recherche-action sur le transport en commun a permis une première confrontation fructueuse entre usagers et syndiqués de ce secteur, les uns et les autres étant amenés à faire des découvertes sur leurs comportements respectifs et leurs causes. C'est un premier pas d'indispensable solidarité vers des propositions communes d'action, aboutissement d'une recherche menée conjointement, face aux instances administratives.

#### La recherche-formation

Chercheurs impliqués: Marcel d'Amboise, accueil et référence du S.E.A. de Rivière-du-Loup.

Colette Baribeau, professeur en Sciences de l'éducation, rattachée au programme PPMF.

Le texte de Marcel D'Amboise (voir p. 16) explicite clairement et succinctement cette forme de recherche-action et les difficultés rencontrées.

Le questionnement de Colette Baribeau résume bien les problèmes émergents de sa pratique. En atelier, elle insiste sur l'importance que prennent les valeurs dans le cheminement de recherche poursuivi avec les enseignants du primaire, valeurs souvent liées aux préoccupations existentielles des professeurs, à leur vécu global. Elle souligne également l'extrême difficulté de partager recherche et formation dans son emploi du temps en tant que chercheur.

## B) LES THEMES PRIVILEGIES

### 1) La définition de la recherche-action

Tout en étant conscients de l'impossibilité d'un consensus rapide sur le concept, les participants souhaitaient le circonscrire ou du moins le définir minimalement. Mais, comme vous pouvez le voir au chapitre des expériences précédemment résumées, le concept de recherche-action recoupe des pratiques diverses à la fois convergentes et divergentes.<sup>1</sup> Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à peu près tout le monde se sentait inconfortable de ne pouvoir se raccrocher à un concept bien défini, sur lequel on s'entend. Toutefois, quelques intervenants ont tenté de cerner ce nouveau "mode de savoir".

P. de St-Georges arrive dans son texte (voir p. 25) à formuler une typologie de la recherche-action. Selon lui, la recherche-action de type I soit la "recherche-participative" est avant tout une stratégie de recherche mettant en oeuvre à ce titre tout ou partie de l'arsenal des techniques de recherche connues, mais dont la caractéristique principale réside en fait dans la présence de l'équipe de recherche ou du chercheur sur le "terrain" qu'il étudie (p.27). Mais le problème d'ambiguïté proviendrait du fait que plusieurs recherches-action s'écartent du pôle recherche pour être dominées par le pôle action. Alors il faudrait parler d'intervention, "dont le souci

---

<sup>1</sup> Cela signifierait-il qu'une des caractéristiques de la recherche-action est la modulation de son processus, c'est-à-dire son adaptabilité aux situations uniques présentées dans l'action?

principal n'est pas de développer des connaissances mais d'opérer un changement ou de répondre à un besoin particulier aux demandeurs" (p.28).

La recherche-action de type II, soit la recherche-intervention établirait un rapport dialectique entre les deux pôles. Finalement, l'auteur propose que la formation-recherche (type III). ou démarche de recherche active s'imbrique dans une intervention de formation d'adultes.

Pour un autre intervenant, la spécificité de la recherche-action c'est qu'elle s'occupe des valeurs, le chercheur ayant alors un rôle dans l'explication de ces dernières. La recherche-action devient un outil de rationalisation de l'action (pour l'acteur) par rapport aux objectifs et aux valeurs qu'il poursuit.

Cette notion de valeurs prendrait même racine dans le concept ou plutôt la finalité de la recherche-action: "c'est une volonté de démocratiser la connaissance ou le processus de connaissance, de démocratiser la science par le biais d'une appropriation du pouvoir de la science par les travailleurs" (Simoneau). La recherche-action produit ainsi un savoir nouveau, une généralisation, avec comme point de départ des besoins du milieu. La recherche se trouve assujettie à un ou des besoin(s).

## 2) Relations chercheurs-acteurs

Il faut reconnaître au départ la très grande diversité des situations regroupées sous le chapeau de la recherche-action, ce qui rend extrêmement hasardeux toute tentative de formalisation des relations chercheurs-acteurs. Une règle générale s'applique toutefois: l'impérieuse nécessité de relations égalitaires, dans toute démarche de négociation/coopération entreprise avec les groupes.

On souligne que dans la majorité des expériences vécues, la phase information mutuelle amorce traditionnellement les échanges et que les ententes prennent rarement une forme écrite. Elles s'élaborent essentiellement dans le cadre d'échanges verbaux, d'engagements fermes de la part des chercheurs de livrer telle ou telle "marchandise", créant ainsi un climat de confiance réciproque indispensable à la poursuite de la recherche-action.

Plusieurs chercheurs ont peine à dissocier le tandem "militant-chercheur" qu'on arrive à leur faire enfourcher, consciemment ou non ... Il semblerait au contraire beaucoup plus bénéfique pour les deux parties que le chercheur garde une distance critique par rapport au groupe et en particulier par rapport aux objectifs stratégiques des acteurs. Sous peine de s'enliser dans l'action, voire l'activisme, cette distinction s'impose pour le chercheur soucieux d'apporter un autre éclairage au groupe. Solidarité pour la cause n'implique donc pas nécessairement engagement dans l'action du groupe.

Dans un contexte différent, celui d'un milieu institutionnel quelconque, on a également reconnu le très grand avantage de négocier avec l'administration une distance critique, voire un retrait pur et simple de leurs représentants dans l'ensemble d'une démarche impliquant le personnel.

En contrepartie, cette attitude du chercheur le contraint à définir avec le groupe de référence, des objectifs à caractère politique ou idéologique. Il faut que le contrat soit bien clair pour les deux parties, en particulier à ce chapitre.

La récupération par les forces traditionnelles, d'une recherche-action souvent à caractère progressiste, est un phénomène quasi inévitable qui mettra en lumière les multiples réalités et finalités de cette approche de recherche. On signale qu'elle est déjà opérationnelle, car utilisée dans l'entreprise pour la résolution de nombreux problèmes organisationnels. Même dans ce cadre, d'ailleurs, on ne peut négliger l'importance des changements provoqués dans les rapports sociaux au sein d'une entreprise, les bouleversements nombreux d'attitudes et de comportements pour bon nombre d'intervenants.

La finalité ultime de toute relation chercheur/acteur c'est de favoriser le développement chez le groupe de la capacité d'analyse critique des problèmes vécus par le groupe (nouveau savoir), débouchant sur une "capacité politique" d'action (nouveau savoir-être et savoir-faire). Dans cette perspective, il semble souvent indispensable de favoriser le passage du "micro et du macro-sociologique", c'est-à-dire, d'intégrer dans la démarche du groupe, le savoir et l'action à grande échelle (l'unité locale qu'est ce groupe), au savoir et éventuellement l'action à petite échelle (la région, la nation, les réseaux plus vastes).

Dans le prolongement de cette préoccupation, on constate souvent la difficulté pour les chercheurs de mobiliser les groupes sur des problèmes collectifs réels, mais non perçus par eux, tels des problèmes liés au développement régional. Cette difficulté tient au fait que les groupes sociaux sont très souvent accaparés par une action quotidienne et des problèmes de survie financière.

Quelques pistes de solutions :

- . De formuler les problématiques sur la base de faits concrets palpables, rejoignant des préoccupations larges qu'assument les groupes;
- . Provoquer l'intérêt par un questionnement et une formulation de faits contradictoires mis à jour par les résultats de recherche.
- . Utiliser une approche de confrontation déductive (recherche)/inductive (vécu des groupes);
- . Susciter le débat contradictoire par l'utilisation judicieuse de technocrates ou politiciens impliqués dans les problématiques;
- . Varier les techniques et méthodes de présentation des résultats de recherche. Souplesse et imagination sont de rigueur dans l'appréciation des situations, des contextes propres à chaque groupe;
- . Toujours favoriser l'apprentissage chez le groupe, des capacités de synthèse et de conceptualisation des problèmes;
- . Fournir périodiquement aux groupes les comptes rendus d'assemblées, de rencontres et réunions tenues entre chercheurs et acteurs, en faisant ressortir les points majeurs.

### 3) Le savoir scientifique/ le savoir populaire

Dans une recherche-action, il y a rencontre de deux savoirs, d'où la rupture épistémologique et la perspective d'action renouvelée. Lorsqu'on parle des types de savoir produits dans une recherche-action, les termes suivants sont utilisés: savoir expérientiel, scientifique, savoir faire, savoir cognitif, savoir oral, savoir résistance, savoir populaire (savoir être). La démarche d'une recherche-action implique l'interpénétration du

savoir scientifique et du savoir populaire. La recherche-action appréhende une réalité non univoque, comme une séquence de film et non comme une diapositive. Le savoir ainsi produit réfère à un savoir synthèse qui part de la perception des acteurs. L'utilisation de cette perception serait toutefois différente dans le cas de la recherche classique, selon des participants.

Entre la recherche classique et la recherche-action les valeurs qui commandent le processus de recherche ne relèvent pas du même ordre. L'une chercherait ce qui est vrai et l'autre ce qui marche (recherche-action). En d'autres termes, la recherche-action vérifie des hypothèses d'action et de changement tandis que la recherche classique s'attarde à la causalité des faits.

Au cours d'un atelier, le groupe tente de caractériser le processus de la recherche-action en rapport avec celui de la recherche classique. La mise en étape des deux processus a produit grosso modo le parallèle suivant:

	<u>Recherche-action</u>	<u>Recherche classique</u>
1 <sup>er</sup> étape	Clarification de l'ordre des valeurs, des hypothèse d'action, des objectifs et du cadre éthique.	Lecture des faits Hypothèses de causalité
2 <sup>e</sup> étape	Recueil d'information en lien avec les hypothèses d'action. Production du savoir sur la situation.	Choix des indicateurs
3 <sup>e</sup> étape	Introduction du rôle du chercheur-praticien.	Rôle social du chercheur
	Rationalisation des pratiques	
4 <sup>e</sup> étape	Production d'un savoir Représentation de mécanismes opératoires (savoir faire) Appropriation du savoir par les acteurs.	Production d'un savoir à partir des hypothèses.

Enfin, on reconnaît que la recherche-action met l'accent sur le processus, l'interaction, le trans-actif en vue de la production d'un savoir. Mais cela entraîne-t-il pour autant une rupture nette entre la recherche-action et la recherche classique? Quelques-uns des chercheurs y voient une rupture épistémologique, tandis que d'autres un recadrage provocateur.

.III CHOIX DE TEXTES PRESENTES PAR DES PARTICIPANTS  
DE L'ATELIER RECHERCHE-ACTION

*Dans le cadre du symposium de recherche-formation  
en éducation permanente*

*Université de Montréal*

*Avril 1983*

1) POINT DE VUE SUR LA RECHERCHE-ACTION

*Marcel D'Amboise*

*Directeur de centre*

*Cons. pédagogique*

*Rivière-du-Loup*

Ouvrant en éducation depuis près de quinze ans, j'ai eu l'occasion de travailler assez souvent dans des dossiers d'expérimentation, d'implantation et de recherche-action. Ayant particulièrement consacré mes énergies à l'Education des adultes depuis 1971, c'est donc dans ce champ que se situent la plupart de ces interventions.

Le dossier sur lequel j'ai travaillé et que je considère typiquement comme de la recherche-action est accueil et référence. A la fois centrée sur le client (individu ou groupes) et sur l'organisation (le service de l'Education des adultes) cette démarche cherchait à cerner la problématique de la relation des clientèles adultes et du service de l'Education des adultes. Nous cherchions aussi à dégager un modèle d'accueil qui respecterait l'adulte dans ce qu'il est, dans ses aspirations. La démarche s'est finalement étalée sur un peu plus de trois ans, de 1977 à 1981. Les grandes séquences furent l'exploration d'une démarche possible en 1977 et l'organisation du projet. Une expérimentation assez intense en 1978/79, une évaluation et des ajustements en 1980/81. L'ensemble du personnel du service de l'Education des adultes fut associé à la démarche.

De plus, cette recherche ne se faisait pas de façon isolée. Nous avions comme partenaire, la DGEA et quelques autres commissions scolaires qui menaient chez elles le même type de projet.

Je suis conscient que c'est résumer en bien peu de mots une démarche qui, dans les faits, a nécessité comme je le mentionnais plus haut près de quatre ans de travail. Cependant, pour les fins du présent document je m'en suis tenu à de très grandes lignes.

Il ne fait pour moi aucun doute que la recherche-action comme modèle de travail présente un intérêt particulier. Je crois que cette approche étant beaucoup plus interdépendante avec le quotidien est fort dynamique, malléable et organique. La recherche-action confronte les pratiques établies et interroge les théories. Elle est l'utilisation du vécu comme matière première de l'exploration et de création de

connaissances nouvelles. Mais, plus loin que ce premier aspect attirant et séducteur, la recherche-action est aussi extraordinairement semée d'embûches. Sans prétendre faire une liste exhaustive des difficultés qu'on y rencontre voici celles qui me viennent spontanément à l'idée.

#### 1) L'insertion organisationnelle

La recherche-action a besoin d'un terrain où elle puisse prendre racine. Un champ où elle peut s'exercer avec des choses, des personnes bien concrètes et qui ne sont pas sous la coupole du laboratoire. Cela suppose donc que son lieu d'exercice est la vie courante. Il faut donc l'insérer dans la vie d'une organisation. La culture et les pratiques de cette organisation vont avoir un impact non négligeable. L'adhésion intellectuelle à un projet et le dérangement quotidien qu'il amène sont deux choses très éloignées dans l'organisation.

#### 2) Le perfectionnement des gens impliqués

Tant des porteurs de la recherche que les autres membres.

#### 3) Le débat généraliste-spécialiste

La recherche-action interroge beaucoup à ce niveau également. Soit par la résistance de certains spécialistes déjà en place dans les milieux où se fait la recherche, soit par le généralisme difficile et nécessaire dont doivent faire preuve les intervenants d'une telle recherche.

#### 4) L'action et la planification

Souvent la recherche-action doit travailler en contre-culture. Je m'explique. L'action et la planification sont fort souvent en contradiction dans la vie de tous les jours. Il en est de même dans une recherche-action. L'action est un tout. Ce tout a une signification bien

plus large que la somme de ses parties et trop souvent la planification a tendance à réduire la signification de ce tout à une suite de gestes consécutifs, un peu à la manière d'une chaîne de montage.

Ce qui me semble une piste importante à cet égard, c'est que dans une recherche-action, il est peut-être aussi important de prendre le temps de bien cerner le but, l'objet de la recherche que de faire une planification très sophistiquée. Ce qui ne nie pas la valeur de la planification. Cependant, il est possible que l'on doive changer cette planification en cours de route mais pas l'objet de la recherche.

La pratique de la planification dans nombre de nos organismes fait que l'on se retrouve souvent en contre-culture avec une telle conception de l'action.

5) Le statut des agents de recherche dans l'organisation: sont-ils du personnel régulier affecté de façon temporaire à ce dossier?

Sont-ils des agents de recherche extérieurs à l'organisation?

Ouvrant à la pige ou à contrat?

6) La recherche-action et les problèmes organisationnels inattendus.

Une recherche-action a le plus souvent des effets et des conséquences non prévus dans et sur l'organisation qui la supporte. Elle peut mettre en lumière certaines difficultés ou incohérences de l'organisation. Elle peut être porteuse d'insécurité. -Elle est aussi porteuse de changements, mais pas uniquement ceux escomptés au départ, et contrairement à ce qui se fait dans la recherche en laboratoire, l'organisation n'a pas le pouvoir d'attendre la fin de la recherche pour décider si oui ou non elle se laissera influencer par les conclusions.

*Pour une organisation, accepter de supporter une recherche-action c'est accepter de transformer jusqu'à un certain point sa pratique. C'est pourquoi on voit souvent des organisations commencer à supporter des recherches-actions et en cours de route on perd la dimension action. On se retrouve avec des productions de documents une espèce d'exercice académico-analytique qui peut-être en soi fort valable mais qu'on ne saurait qualifier de recherche-action. L'organisation n'a pas à ce moment été en mesure de garantir la dimension de l'action.*

*Marcel D'Amboise*

2) PROBLEMES DE METHODE ET D'ANALYSE DES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX

*Gilles Simard*

*Etudiant*

*Maîtrise en sociologie*

*Université de Montréal*

Plusieurs questions viennent immédiatement à l'esprit du chercheur qui oriente son analyse sur l'étude des mouvements sociaux. En mon nom, mais aussi en celui de mes collaborateurs, j'aimerais faire référence à quelques problèmes théoriques et méthodologiques qui mobilisent actuellement nos énergies de recherche. Dans un premier temps, nous exposerons les complications théoriques auxquelles nous sommes confrontés dans l'étude des nouveaux mouvements sociaux urbains. Pourrait-on poursuivre autrement que par l'élaboration des embûches méthodologiques que supposent ce genre d'analyse? De fait, cet aspect de la question mérite d'être largement débattu car sans méthodologie appropriée, il ne saurait être question d'étudier les nouveaux mouvements sociaux.

Le premier problème théorique que nous devons considérer fait référence au caractère global ou partiel d'un mouvement social. La question que nous poserons est la suivante: y a-t-il un seul mouvement social ou plusieurs mouvements sociaux dans un système d'action historique donné? Bien que nous partagions la prémisse voulant qu'il y ait une couple d'oppositions dominantes, nous pensons néanmoins qu'il pourrait y avoir plusieurs mouvements sociaux, les uns étant traversés par les autres. Le principe de globalité se concrétiserait par une fusion de tous les mouvements sociaux. Par contre, la recherche du mouvement social unique, ne peut selon nous, que mener à un cul-de-sac.

Le cas du Québec est particulier en soi. Le développement des équipements collectifs, associé à la croissance des effectifs de la sphère du hors-travail, nous fait voir de nouveaux rapports de domination. Le secteur de la consommation collective a donné naissance à un nouvel acteur social le consommateur des services publics: l'usager. Les rapports sociaux qui se déploient dans les équipements collectifs sont susceptibles de donner lieu à des conduites de mouvement social. La question de la spécificité des mouvements sociaux se pose ici dans toute son ampleur. Nous ne dirons pas qu'ils sont uniquement urbains car ce serait d'abolir toute

spécification analytique. Nous pensons que l'étude des rapports existant entre les syndicats, les groupes populaires et les usagers pourraient apporter des précisions théoriques dans l'analyse des mouvements sociaux.

Un problème de taille demeure. Actuellement le concept d'usager n'aide définitivement pas à préciser la notion de mouvement social. Il s'avère donc essentiel de définir le concept d'usager dans une perspective de rapport de force. Nous croyons que l'usager représente un enjeu pour les syndicats ainsi que pour les groupes populaires et qu'il constitue un poids politique très important. Le concept d'usager influe nécessairement dans l'étude des nouveaux mouvements sociaux urbains.

Nul doute que l'étude des mouvements sociaux nécessite une méthodologie particulière. Sans traiter de l'ensemble de cette question, nous pouvons soulever des interrogations fondamentales au développement d'une méthodologie appropriée.

Le rapport entre chercheur et acteur pourrait se situer au coeur de ce débat. En effet, que l'on pense à un dépassement du discours idéologique (formel), à une augmentation du niveau de conscience et d'actions, on doit nécessairement faire référence aux rôles des chercheurs. Pour résumer de façon succincte, nous dirons que leur principale fonction est de permettre à des groupes de travail de pousser l'auto-analyse plus à fond.

Cette considération nous amène à apporter une définition de ce que nous entendons par un groupe de travail. Pour qu'il puisse permettre d'identifier et de susciter des conduites de mouvement social, il doit être le reflet le plus exact possible de ce mouvement. Dans le cas qui nous préoccupe, il serait le plus hétérogène possible (syndicats, groupes populaires, usagers), composé de militants dégagés de tout mandat provenant des organisations.

Pour qu'une méthodologie soit fonctionnelle dans l'analyse des mouvements sociaux, elle doit permettre d'atteindre le niveau de conscience des acteurs. C'est seulement cet ordre de phénomène qui peut nous éclairer sur les conduites de mouvement social. De plus, si on espère favoriser une pratique militante différente, ce n'est que par un processus de clarification et de spécification de l'identité de l'opposition et des enjeux que se produira l'effet escompté.

Enfin, faut-il insister davantage sur l'importance du retour à l'action? Toute méthodologie qui aurait la prétention d'étudier les conduites de mouvement social doit nécessairement favoriser un retour à l'action. La théorie et la méthodologie des mouvements sociaux n'ont de sens que dans cette perspective: il ne s'agit pas d'une analyse sur des militants mais bien pour des militants.

Gilles Simard

3) RECHERCHE-ACTION ET FORMATION DES ADULTES .

REPERES TYPOLOGIQUES

*Pierre de Saint-Georges*

*Professeur*

*Louvain-La-Neuve*

*Belgique*

La notion de recherche-action est d'une ambiguïté certaine dans la littérature consacrée aux méthodes de recherche en sciences sociales. Elle ne l'est pas moins dans les pratiques qui s'en recommandent. Je pense que tout le monde, ou peu s'en faut, en conviendra.

La nature de cette ambiguïté est de plusieurs ordres que nous allons analyser brièvement afin de préciser le cadre de référence dans lequel nous situons.

On peut dire, sans boutade, que le problème est déjà tout entier dans le trait d'union qui relie "recherche" et "action". Mais pour s'en tenir à lui, il faudrait que les termes de recherche et peut-être surtout d'action soient quant à eux tout à fait limpides. C'est manifestement loin d'être le cas, en tout état de cause, en ce qui concerne, dans ce contexte, le second. Et d'ailleurs l'usage hésite régulièrement à son sujet entre recherche-action et recherche active.

Lorsqu'on passe en revue la littérature, on peut dire qu'il y a en quelque sorte une conception statique et une conception dialectique de la R-A. Entendons-nous bien: ce n'est pas la pratique de la R-A qui est visée par cette distinction, mais le concept lui-même indépendamment de sa mise en oeuvre sur le terrain. On pourrait dire aussi qu'il existe à la fois une acception prégnante du concept et des usages plus souples. Parfois trop, du point de vue scientifique.

Si on veut bien admettre qu'il existe une distinction théorique et pratique assez nette entre l'approche de groupes ou de phénomènes sociaux sous l'angle de la recherche et sous l'angle de l'intervention, on voit que pour saisir le concept de R-A, il faut arriver à le situer par rapport à l'autre. (1)

---

(1) Ceci ne veut absolument pas dire bien entendu que la recherche qui ne se revendique pas de la R-A soit nécessairement sans effet sur l'action ou que les interventions soient sans utilité pour la recherche. Les interfaces ne sont évidemment pas des cloisons étanches.

## 1- RECHERCHE-ACTION DU TYPE I: RECHERCHE-PARTICIPATION

Pour certains auteurs, le rapport que la R-A entretient avec les autres méthodes de la recherche sociologique est un rapport de spécificité: la R-A est avant tout une stratégie de recherche mettant en oeuvre à ce titre tout ou partie de l'arsenal des techniques de recherche connues, mais dont la caractéristique principale réside en fait dans la présence de l'équipe de recherche ou du chercheur sur le "terrain" qu'il étudie.

Dans cette optique bien entendu - n'entrons pas ici dans les détails - la demande de contact émane du chercheur et fait l'objet d'une acceptation ou d'une autorisation de la part de l'unité sociale étudiée; la présence d'une équipe de recherche dans le groupe ou dans l'organisation est un des paramètres à contrôler par la recherche; le but général du travail est de comprendre ce qui se passe et d'élaborer des connaissances généralisables qui dépassent de ce fait la singularité de la situation observée; le protocole de recherche est établi par le chercheur; s'il y a induction d'un effet dans l'unité sociale étudiée, ou bien elle est contrôlée et relative à la vérification d'hypothèses, ou bien il s'agit d'un effet secondaire, non visé, ni encouragé comme tel.

Dans cette acception stricte, la Recherche-action est donc essentiellement une recherche; la part d'action se limite à ce qui est méthodologiquement nécessaire en vue de l'optimisation de cette recherche.

## 2- L'INTERVENTION

Mais beaucoup de R-A, pourtant présentées comme telles, s'écartent de cette référence aux méthodes de recherche générales et se trouvent mâtinées d'intervention. Et il arrive que ce soit bien plus qu'elles ne l'avouent. C'est le pôle "action" du couple qui exerce cette fois le plus d'attraction.

Or, lorsqu'on parle d'intervention - sans précisions supplémentaires - on se situe sur un tout autre terrain que celui de la recherche: la demande

Émane des personnes concernées ( et non d'un chercheur): il n'y a pas autorisation ou acceptation de l'intervenant, mais contrat entre le groupe et lui; le souci principal n'est pas de développer les connaissances mais d'opérer un changement ou de répondre à un besoin particulier aux demandeurs; le traitement du problème se fait avec les personnes concernées; la diffusion des résultats obtenus ne suit pas la même voie que celle des résultats de la recherche scientifique, etc.

Au fond, ce qui est interpellé chez le "chercheur" dans le cas de l'intervention (car fréquemment, c'est à une autre facette des mêmes personnes qu'il est fait appel), c'est sa capacité de mettre en oeuvre les connaissances qu'il a acquises pour répondre à des questions qui se posent et qu'il faudrait résoudre collectivement avec son aide.

Bien-sûr, il faudrait développer des considérations plus détaillées et plus nuancées: il y a des modes d'intervention très différents les uns des autres ne serait-ce que par leur nature, par les méthodes mises en oeuvre ou par leur cadre de référence théorique, mais ce n'est pas le lieu d'en débattre. Qu'il nous suffise, au travers de cette description un peu caricaturale, de faire valoir une réalité de tous les jours: il y a de nombreuses interventions sociologiques qui ne sont en rien des recherches, qui ne donnent même pas matière à recherche par après et qui pourtant répondent correctement à ce qu'on attend d'elles.

### 3- LA RECHERCHE-ACTION DU TYPE II: LA RECHERCHE-INTERVENTION

Sans aller plus loin dans la présentation des modes d'intervention, on voit cependant que si la R-A possède une identité propre, elle ne peut être synonyme d'intervention. Et cela à cause de son pôle "recherche" qui est d'emblée une dimension centrale.

Il faut donc se demander quels liens la recherche et l'intervention entretiennent entre elles pour cerner sous cet angle le concept de recherche-action.

Laissons de côté l'indispensable bagage de connaissances fondamentales ou appliquées nécessaires à tout intervenant. Avec ce lien, le débat porterait sur les préalables des interventions et cela nous conduirait hors de notre propos.

Voyons plutôt un premier lien qui se dégage très distinctement et qui est évidemment familier à chacun: il existe de nombreuses recherches dont le matériau initial est fourni par des interventions sur le terrain. La démarche est en quelque sorte un "deux temps": d'abord une intervention, ensuite une exploitation des données par une recherche. Mais il faut noter que le lien entre ces deux temps ne se fait pas dans l'action et qu'on ne peut donc pas parler de recherche-action.

Reste le cas où il y aurait conjointement recherche et intervention production de connaissances et production recherchée d'un changement. Il s'agit là pour nous du second type de recherche-action où recherche et intervention sont en quelque sorte en rapport dialectique l'une avec l'autre.

Mais il semble que dans la pratique, la maîtrise de cette interaction aux exigences contraires sinon parfois contradictoires (par exemple: diffusion/secret), pose pas mal de problèmes tant aux intervenants qu'aux chercheurs et aux personnes concernées.

On trouve semble-t-il plus d'exemples de R-A glissant plus ou moins sans contrôle vers l'intervention que de R-A/participation ou de R-A/intervention méthodologiquement maîtrisées.

Cela ne suffit certainement pas à condamner le concept de R-A, mais cela devrait inciter les praticiens comme les chercheurs à contrôler plus rigoureusement l'emploi du label "R-A".

#### 4- RECHERCHE-ACTION DU TYPE III: LA FORMATION-RECHERCHE

Les pratiques de formation - en particulier de formation des adultes auxquelles nous nous limitons ici - introduisent une variable supplémen-

taire dans la typologie qui vient d'être esquissée.

Le rapport entre la formation et la recherche ne paraît pas devoir faire l'objet d'une longue analyse, du moins sous l'angle le plus commun: les résultats de la recherche constituent la source même des contenus de formation.

Mais cette façon de voir privilégie les situations de formation où l'accent principal est précisément mis sur l'enseignement de tels "savoirs-objets" préconstitués par la science. Cette perspective a sa pertinence, mais elle a aussi ses limites. Nous n'ouvrons pas le débat à ce sujet dans ce cadre-ci.

Constatons seulement qu'un très large éventail de formation - et aussi de formations pour adultes - se situe actuellement dans cette perspective. C'est un fait non négligeable.

Mais il existe d'autres stratégies de formation où cet aspect de transmission d'un "savoir-objet" s'efface plus ou moins complètement au profit d'une logique centrée non plus cette fois sur l'enseignement, mais bien sur l'apprentissage. Et cette sorte de révolution copernicienne paraît essentielle dans un contexte de formation d'adultes où il s'agit de stimuler à la fois la rigueur scientifique de la formation et l'intégration de l'expérience socio-professionnelle des "étudiants".

Dans ce cadre, le rapport entre la formation et la recherche se modifie. Une démarche d'acquisition, d'appropriation active du savoir est cette fois placée au centre du processus de formation et on peut parler dans ce sens d'un "savoir-action".

Là où les exigences à la fois de rencontre de l'expérience socio-professionnelle et de rigueur de la formation sont maximales, tant de la part des formateurs que des adultes en formation, le processus mis en place sera très proche voir même assimilable à une démarche de recherche.

Mais on aura déjà noté que là où ces conditions maximales ne sont pas toutes réunies, on retrouve au sein des situations de formation la plupart des éléments caractérisant les situations d'intervention.

La formation des adultes dans cette optique se présente comme une intervention d'un type particulier: une "autoformation assistée", pour reprendre l'expression du Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe.

Et on voit que dans cette perspective la recherche-action prend la signification originale d'une démarche de recherche active au sein d'une intervention de formation ou encore d'une formation-recherche.

La nature propre de ce type d'intervention institue la R-A comme une véritable méthodologie de la formation avec les exigences que nous avons signalées plus haut (type II): celles de la recherche et celle de l'intervention.

Ces quelques repères typologiques installés, nous pouvons passer au bilan de différentes R-A s'inscrivant dans le cadre de l'Ed. permanente en Wallonie et à l'analyse critique de leur apport.

Références:

Actes du Colloque: méthodologie et pratique de la recherche-action,  
Bruxelles, service du premier ministre, programmation de la politique  
scientifique, Programme national de recherches en sciences sociales,  
24 B, 1981.

La recherche-action enjeux et pratiques, Revue internationale d'action  
communautaire, 5/45, 1981.

JANNE. H, DOMINICE. P, et W. JAMES, Développement de l'éducation des  
adultes, Rapport final du projet no 3 du Conseil de la Coopération  
culturelle, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1980.

Pierre de Saint-Georges

17/02/83

ATELIER 7

Recherche-action et éducation permanente

Liste des participants

Fernand Gauthier (coordonnateur québécois)

P. de Saint-Georges (Belgique) - Louvain La Neuve

Guy le Boterf (France) - Système de formation - Bureau privé

Jean-Marie Barbier (France)

Laurence Crayssac (France) - Paris

Serge Simoneau (Québec) - Protocole d'entente CSN-FTQ, UQAM, Santé au travail

Jean Désy (Québec) - UQAC

Monique Tremblay (Québec) - UQAC

Christiane Gagnon (Québec) - UQAC

Raymond Hétu (Québec) - U.M. - Audiologie Université de Montréal

Gabriel Gagnon (Québec) - Sociologie, Université de Montréal

Claude Lévis (Québec) - Etudiant sociologie, Université de Montréal

Colette Baribeau (Québec) - Université Trois-Rivières

Marcel Viau (Québec) - animateur, Université de St-Paul - Pastorale.

Gilles Simard (Québec)

Fernand Serres (Québec) - Sherbrooke, PERFOMA

Marthe Lavergne (Québec) - Santé Communautaire, Université Laval

Marcel d'Ambroise (Québec)

Budd L. Hall (Québec)